

[Texte]

The Chairman: —and we ask for their indulgence. So if there is no more comment, I would ask for a vote on this motion.

Motion agreed to

Mrs. Finestone: On item 12—

The Chairman: There are some letters. I see a letter from you, so you may have circulated this. I do not know what the committee would like me to do about your letter that you have put forward, Mrs. Finestone, other than maybe it will come up in the agenda—

Mrs. Finestone: Which letter are you referring to?

The Chairman: I believe a letter with regard to the Order in Council appointments of Mr. Spicer, Mr. Veilleux, and of course Mr. Watson, and so on, down the list.

Mrs. Finestone: Oh. May I respond to you, Mr. Chairman? Under item 12 you have listed and I note that you have included all the people I personally have requested. There may be others who wish to request other people, but I would like to point out that, under the CBC, the nominations of Mr. Patrick Watson and Mr. Gérard Veilleux, to my knowledge, have not been tabled as yet in the House. Therefore they cannot be on your list, and I recognize that as such. So you cannot deal with my letter in that regard.

My letter contained another matter, but that would be dealt with, again, by our steering committee; that is to take a look at the overrun costs of the museum. I think those are the two matters you were referring to.

The Chairman: Yes.

Mrs. Finestone: Thank you.

The Chairman: May I point out that the time limitation on the Order in Council appointment of Mr. Spicer, which happened some time ago, will be November 7, the final date. So we might want to certainly not put that particular Order in Council, and this also then can be considered by our subcommittee.

If it is the committee's wish to hear that Order in Council, I would like to bring up an item that is not on here for your consideration. We are a communications committee, and I wonder for the Orders in Council, especially on the meetings with the CBC chairman and president, if the committee would want to consider having those televised, or ask if we could have those hearings televised.

Mrs. Finestone: Gee whiz! You are going really to meet Dennis Mills's views. That is terrific. It is too bad that Dennis is not on this committee.

The Chairman: I am not at all suggesting that we become a televised committee hearing on an ongoing

[Traduction]

Le président: ... et nous leur demandons leur indulgence. S'il n'y a pas d'autres observations, je demande aux membres de se prononcer sur cette motion.

La motion est adoptée.

Mme Finestone: Au sujet du point 12. . .

Le président: Nous avons reçu des lettres, dont une signée par vous, et que vous avez peut-être fait circuler. Je ne sais pas ce que le Comité veut que je fasse de la lettre que vous m'avez fait parvenir, madame Finestone, sinon de prévoir à l'ordre du jour une discussion. . .

Mme Finestone: De quelle lettre voulez-vous parler?

Le président: Il s'agit, je crois, d'une lettre concernant les nominations par décret de M. Spicer, de M. Veilleux et, bien sûr, de M. Watson et des autres personnes qui figurent sur la liste.

Mme Finestone: Je vois. Puis-je vous répondre, monsieur le président? Au point 12, vous donnez la liste de ces nominations, et je vois que vous y avez inclus les noms de tous ceux que je vous avais demandé d'inclure. Mes collègues voudront peut-être en ajouter d'autres, mais je tiens à faire remarquer que, dans le cas de la Société Radio-Canada, les nominations de M. Patrick Watson et M. Gérard Veilleux n'ont pas encore été déposées à la Chambre, à ma connaissance. Vous ne pouviez donc pas les inclure, et j'en suis consciente. Par conséquent, nous ne pouvons pas discuter de ma lettre.

Dans ma lettre, je soulève une autre question, mais il s'agit plutôt d'un sujet de discussion pour notre comité de direction, à savoir l'examen des dépassements de coûts du musée. Je crois que ce sont là les deux points dont vous vouliez parler.

Le président: Oui.

Mme Finestone: Merci.

Le président: Permettez-moi de vous faire remarquer que le délai prévu pour l'approbation de la nomination par décret de M. Spicer, qui a été faite il y a déjà un certain temps, est fixé au 7 novembre. Aussi nous ne voudrions pas reporter l'examen de cette nomination, et c'est une question qui pourrait être laissée à notre sous-comité.

Si le Comité décide qu'il veut débattre cette nomination par décret, je tiens à porter à votre attention un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Étant donné que nous sommes un comité des communications, je me demande si, lorsque viendra le temps d'examiner les nominations par décret, notamment lorsque nous recevrons le président de la Société Radio-Canada et le président de son conseil d'administration, le Comité voudrait que ces séances soient télévisées, ou du moins en faire la demande.

Mme Finestone: Mais dites donc, vous allez exaucer les vœux de Dennis Mills! Mais c'est extraordinaire. C'est dommage que Dennis ne fasse pas partie du Comité.

Le président: Je ne propose pas que nos séances soient télévisées de façon systématique, mais j'estime qu'étant